

Vues sur Cours

Bulletin du CLAP / CENTRE RESSOURCES ILLETTRISME D'AQUITAINE

Numéro 12

Septembre 2004

Dispositif d'apprentissage du Français du FASILD

Qui peut en bénéficier ? : les personnes qui ont besoin d'apprendre à parler et / ou écrire la langue française. Elles peuvent être en recherche d'emploi, inactives, salariées souhaitant suivre des cours du soir, primo-arrivantes, désireuses d'acquérir la nationalité française ou ajournées de la procédure de naturalisation pour défaut d'assimilation linguistique (concerne les préfectures).

En Gironde, les personnes primo-arrivantes sont orientées vers le dispositif par l'Office des Migrations Internationales (OMI).

A condition : que ces personnes aient plus de 26 ans, qu'elles aient été dans leur pays d'origine non scolarisées ou scolarisées à un niveau primaire ou secondaire, qu'elles n'aient pas été scolarisées en France.

Trois prestations :

- Le bilan de prescription et d'évaluation linguistique. Obligatoire pour toute personne souhaitant suivre une formation linguistique. Il dure 3 heures, fractionnées en 3 modules. Le module 1 permet d'évaluer le niveau de français. Il prescrit un nombre

d'heures de formation et propose un rendez-vous avec un organisme de formation. Le module 2 est réalisé à mi-parcours. Le module 3 à la fin de la formation. Il permet de valider le niveau de français atteint.

- La formation est de 100 à 200 heures et peut être renouvelée une fois. Elle porte sur l'oral et / ou l'écrit. Le niveau de formation proposé le plus élevé est le niveau 4 du référentiel FAS / CUEEP.

- Le bilan d'orientation pré-professionnelle : non obligatoire. Il est proposé aux personnes souhaitant amorcer un parcours d'insertion professionnelle pendant la formation linguistique.

Les personnes qui souhaitent bénéficier de ces formations doivent commencer par l'évaluation linguistique. Dans la région Aquitaine, c'est le **CLAP-DPLAI** qui assure cette prestation.

Des permanences sont mises en place dans différentes villes.

Contact : du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 au 05 56 43 00 99

Sommaire :

Dispositif d'apprentissage du Français du FASILD	p. 1
Bonnes pages	p. 1
Plan d'action pour les enfants atteints d'un trouble spécifique du langage oral ou écrit.....	p. 2
Numéro Indigo - Illettrisme et entreprises	p. 3
Échos - Sensibiliser les réseaux d'accueil	p. 3
Enquête IVQ - JAPD.....	p. 3
Présentation du site Internet du CLAP	p. 4
Agenda des Interventions	p. 5
Espaces Documentaires	p. 6



Bonnes pages

- Dans le Nouvel Éducateur (n° 160 - Juin 2004), revue de l'Institut Coopératif de l'École Moderne, Pédagogie Freinet, tout un dossier sur : *Écrire et étudier la langue*. Un texte de Freinet, des compte-rendus de pratiques pédagogiques, avec des approches concrètes, qui propose des phases structurées et des outils de travail pour ces phases.

- **Trait d'Union** : enfin une méthode de FLE qui n'hésite pas à se présenter comme : Méthode de français pour migrants, qui vise l'acquisition de compétences à l'oral. Il y a 12 unités de travail. C'est un ensemble : manuel, guide pédagogique, support audio etc... Paru en Janvier 2004 chez Clé International. Des présentations de cette méthode sont prévues dans notre calendrier.



DRTEFP Aquitaine

Plan d'action pour les enfants atteints d'un trouble spécifique du langage oral ou écrit

Voici quelques extraits d'une circulaire de Février 2002 précisant une orientation pour l'ensemble des professionnels de l'enseignement et de la santé. Cette circulaire vise l'articulation des actions de prévention, repérage, remédiation, prise en charge des élèves présentant des « troubles spécifiques d'apprentissage du langage oral et écrit ». A plusieurs reprises, cette circulaire insiste sur la relation avec les parents. Peut-être certains de ceux qui fréquentent les actions que nous connaissons sont-ils concernés : connaître cette circulaire permet, en cas de besoin, de comprendre, d'informer, de dialoguer. Le texte intégral : coridys.asso.fr, rubrique politique nationale.

Les troubles spécifiques du langage oral et écrit (dysphasies, dyslexies) qui font l'objet de cette circulaire sont à situer dans l'ensemble plus vaste des troubles spécifiques des apprentissages qui comportent aussi les dyscalculies (troubles des fonctions logico-mathématiques), les dyspraxies (troubles de l'acquisition de la coordination) et les troubles attentionnels avec ou sans hyperactivité. On estime à environ **4 à 6 % les enfants** d'une classe d'âge, concernés par ces troubles pris dans leur ensemble, dont moins de 1 % présentent une déficience sévère. Ces troubles sont considérés comme **primaires**, c'est-à-dire que leur origine est supposée développementale, indépendante de l'environnement socio-culturel d'une part, et d'une déficience avérée ou d'un trouble psychique d'autre part.

I – 2 - Repérer, dépister, diagnostiquer

Le regard du professionnel de l'enseignement, qu'est le maître de la classe, conjugué à celui des membres du RASED, permet de **repérer les élèves présentant des signes**. Il est alors indispensable que, dès ce moment, soient engagés avec les parents les échanges nécessaires afin de les informer et de les associer aux démarches d'aides entreprises au sein de l'école. Ils peuvent ainsi aider à préciser les manifestations éventuelles observées dans le milieu familial. Ces échanges réguliers avec les parents et la qualité des informations qui leur sont données par tous les professionnels concernés constituent l'une des conditions premières de l'efficacité des démarches entreprises. Le premier dépistage sera réalisé par le **médecin de PMI**, à l'occasion du bilan de 3-4 ans, sur la base des informations fournies par l'enseignant, la famille, les membres des RASED. Un second dépistage sera organisé dans les mêmes conditions, auprès des enfants de **5-6 ans**, par le **médecin de l'Éducation nationale**.

A l'issue des investigations réalisées en milieu scolaire, les parents sont invités, si nécessaire, à consulter pour leur enfant des professionnels de santé afin qu'un diagnostic soit établi.

II – Assurer la continuité des parcours scolaires des élèves

Il s'agit évidemment de privilégier une scolarité au plus proche du milieu ordinaire, accompagnée à la mesure des besoins de l'enfant, sans exclure les prises en charge spécialisées si nécessaire. Lorsque le diagnostic est établi, il est indispensable d'élaborer un projet individualisé de scolarisation.

II – 1 - Les modalités de prise en charge

Dans une majorité de cas, l'existence de troubles spécifiques du langage est compatible avec une scolarité dans une classe ordinaire, moyennant une information satisfaisante des enseignants. Il convient en effet que l'enseignant aide l'élève à conserver la **confiance dans ses capacités** et à concentrer ses efforts sur des objectifs adaptés. Ces **aménagements pédagogiques** doivent permettre au plus grand nombre d'élèves de suivre une scolarité ordinaire.

En conséquence, le déroulement de la scolarité peut s'effectuer :

- pour la majorité des enfants et des adolescents concernés :

- dans une classe ordinaire avec des stratégies pédagogiques diversifiées.
- dans une classe ordinaire, conjuguant une adaptation de l'enseignement avec des interventions des membres du réseau d'aides spécialisées (RASED) et un suivi par les médecins de l'Éducation Nationale en lien avec des dispositifs d'accompagnement médico-social, ou encore des professionnels libéraux.

- pour les enfants ou adolescents présentant des formes sévères (moins de 1 % des élèves) :

- dans une classe d'intégration scolaire (CLIS) dans une école ordinaire avec l'aide des services d'éducation spéciale ou de soins, pour une durée variable.
- dans des unités pédagogiques d'intégration (UPI) en collège, également structurées autour d'un projet pédagogique précis. Cette forme de scolarisation s'accompagne de la continuation d'une prise en charge.
- dans la classe d'un établissement spécialisé, avec des rééducations et des interventions thérapeutiques intensives et pluridisciplinaires.

Numéro Indigo : 0 820 33 34 35

Depuis plusieurs mois, l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme (ANLCI) a fait mettre en place un numéro Indigo destiné à donner une première réponse à toute question concernant l'illettrisme et la formation de base. En région Aquitaine, c'est le CLAP / Centre Ressources Illettrisme qui répond quand une personne appelle d'un des 5 départements de la Région.

Illettrisme et Entreprises

Une première réunion inter OPCA s'est tenue le 3 juin dernier à l'initiative de l'ANLCI avec le FAF Propreté pour faire le point sur les changements intervenus dans le dispositif de la formation professionnelle : en quoi ces évolutions récentes du dispositif de la formation continue peuvent-elles constituer une opportunité pour le développement des actions de lutte contre l'illettrisme en entreprise ?

L'AGEFAFORIA (agro-alimentaire), le FAF Propreté (secteur de la propreté), le FAF IH (industrie hôtelière), le FAFSEA (agriculture), le FAF TT (travail temporaire), Habitat formation (HLM, régies de quartier), le FORMAHP (hospitalisation privée),

l'OPCA transports, AGEFOS-PME, le FONGECIF Ile de France et l'IPCO (réseau des OPCAREG) ont participé à cette journée de travail.

L'AGEFOS-PME et l'ANLCI renouvellent leur partenariat.

Un nouvel accord-cadre a été conclu, jeudi 17 juin 2004, en présence d'Antoine Martin, président de l'ANLCI. Cette rencontre nationale a permis aux conseillers du réseau AGEFOS et aux chargés de mission régionaux de l'ANLCI de confronter leurs pratiques.

Info : www.anlci.fr (rubrique actualités)

ECHOS...

- L'ANLCI publie, sur Internet, un bulletin. Deux numéros déjà parus : Avril et Juillet 2004. Le numéro de Juillet présente la place de la lutte contre l'illettrisme dans le plan de Cohésion Sociale récemment adopté. Page 6, des informations sur l'organisation et les échéances du **Forum Permanent des Pratiques** qui vise à la professionnalisation des intervenants, et bien d'autres articles. Info : www.anlci.fr (rubrique actualités)

- L'INSEE Aquitaine, en partenariat avec Yann le Formal de la Direction Régionale du FASILD, vient de publier un document consacré à l'immigration. D'où viennent-ils ? Vivent-ils plutôt dans les zones urbaines ou rurales ? Quelles professions ? Quel type de logement ? Quelle est leur formation ? Ce document apporte des informations qui, peut-être, peuvent bousculer des idées reçues. Le dossier *INSEE Aquitaine, n° 48 (Janvier 2004)* : **Les populations immigrées en Aquitaine**. Disponible à l'INSEE, et également sur le site Internet de l'INSEE.

Sensibiliser les Réseaux d'Accueil

Depuis plusieurs mois, le CRI développe un travail auprès de ce que l'on appelle communément les « prescripteurs » potentiels. Il s'agit des personnes qui travaillent dans des services différents, mais qui ont en commun d'informer, d'orienter, d'accompagner, voire de prescrire des formations. Ces services sont : les Agences Locales de l'Emploi, les Missions Locales, les Services Sociaux des départements ou des communes, des agents communaux, mais aussi des CHRS, CAP Emploi, d'autres... Nous proposons à ces personnes un travail spécifique autour de l'illettrisme : mieux connaître, mieux identifier les personnes, et surtout mieux comprendre leur résistance à la formation à cause de leurs parcours d'échec scolaire, travailler sur des arguments destinés à ces personnes. **Contact : Yves GUEGAN au : 05 57 01 56 90**

L'enquête Information Vie Quotidienne de l'INSEE 2004

En prenant en compte les enseignements d'IVQ 2003, IVQ 2004 visera entre autres à : Améliorer l'analyse de la catégorie intermédiaire ; Décrire plus précisément les profils de compétences des personnes en difficulté face à l'écrit et étudier les liens entre les caractéristiques familiales et sociales des répondants et leurs résultats tout particulièrement pour les personnes ayant un faible niveau de compétence face à l'écrit. Pour atteindre ces objectifs, les partenaires d'IVQ ont décidé de mettre en place pour l'enquête 2004 un nouveau protocole dont les lignes principales sont : un échantillon national de 7000 répondants tiré dans les 21 régions métropolitaines ; des extensions régionales dont l'Aquitaine, les Pays de la Loire, le Nord Pas de Calais et la Martinique ; une surpondération des publics pouvant être en difficulté face à l'écrit, de façon à atteindre le nombre de 1500 répondants au module ANLCI.

JAPD

Une note d'information sur les derniers résultats aux JAPD est disponible sur le site de l'Éducation Nationale (<ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/dpd/noteeval/eva0407.pdf>). La note de la DEP fournit des chiffres sur l'année 2003 sur la France métropolitaine : 4,6% des jeunes français (d'après les résultats obtenus sur l'échantillon JAPD établi en 2003) de 17 à 19 ans auraient de graves difficultés face à l'écrit (6,3% des garçons, 2,8% des filles).

Présentation du site Internet du CLAP

Faire : <http://www.clap-so.org>

Vous arrivez sur la page d'accueil du site du CLAP.

Le pavé de couleur verte en haut à gauche : Comité de Liaison des Acteurs de la Promotion (CLAP Sud-Ouest). Si vous cliquez dessus, vous y trouverez les débats, les informations, les prises de position de l'association CLAP.

Le pavé de couleur verte, sous le premier : **Centre de Ressources Illettrisme Aquitaine (CRI)**. Si vous cliquez dessus, vous y trouverez les informations concernant le CLAP - CRI.

A droite : une colonne « Bon à savoir ».



Vous y verrez une rapide présentation des animations que nous proposons dans les Départements de la Région. Si vous cliquez sur les textes en bleu, vous pourrez accéder à plus de détail sur le contenu des animations.

Au milieu : un certain nombre d'infos



si vous cliquez sur les zones en bleu, vous aurez plus de détails.

• **Les missions du CRI**



vous aurez le plan d'accès, une description des missions du CRI, les adresses des espaces documentaires dans les Départements.

• **Informations**



des liens vers d'autres sites, et accès à quelques textes officiels, actes de colloques, rapports...

• **La Documentation**



attention, ces pages ne sont pas encore remplies : à terme nous y ferons figurer une sélection des 10000 ouvrages de la Documentation.

• **Nos propositions pour les formateurs**



vous y verrez d'une part une présentation des différentes animations que nous proposons aux formateurs d'autre part des informations sur les formations de formateurs relatives aux savoirs de base dans la région.

• **Répertoire des structures menant des actions de formation de base**



par département, vous y trouverez des informations sur les différentes actions. Attention, l'actualisation ne se fait pas en temps réel, et nous travaillons à une présentation plus simple.

• **Vues sur Cours**



vous pouvez ouvrir et imprimer les bulletins d'information du CLAP / CRI : Vues sur Cours en cliquant sur l'icône où il y a un triangle rouge et les lettres PDF.

• **Nos publications**



vous pouvez ouvrir et imprimer les publications du CLAP / CRI en cliquant sur l'icône où il y a un triangle rouge et les lettres PDF. Voici ce que vous pouvez y trouver :



- Document de travail sur les AFB de Janvier à Juillet 2003 (réalisé en Avril-Mai 2004)
- L'entraînement méthodologique des apprenants à la maîtrise du geste graphique (2003)
- MNLE (prochainement)
- Bibliographies : en tout, une quarantaine (outils, réflexions...) (2003-2004)
- Les pratiques mises en œuvre autour de la MNLE (2003)
- Les pratiques autour du Référentiel du CUEEP (2003)
- En parlant du Code (2003)
- Les Ateliers de Formation de Base (2003)
- Les jeunes en situation d'illettrisme (1999)
- Savoirs de base et situation professionnelle (1999)



Agenda des interventions



Toutes les animations mentionnées feront l'objet d'un courrier spécifique adressé aux structures et aux personnes dont nous avons l'adresse, qui précisera la date, le lieu et le contenu de l'animation (environ 3 semaines avant). Ces journées sont soutenues par l'Union Européenne (FSE).

<u>Septembre</u>	<u>Gironde</u>
Repères sur la formation de base, CLAP/CRI.	
<u>Octobre</u>	
- Repères sur la formation de base, CLAP/CRI - Présentation d'outil d'oral, CLAP/CRI.	
<u>Novembre</u>	
- Repères sur la formation de base, CLAP/CRI - Connaissance des publics (3 jours), CLAP/CRI	
<u>Décembre</u>	
Présentation d'outil d'oral, CLAP/CRI.	

<u>Octobre</u>	<u>Dordogne</u>
- Repères sur la formation de base, Périgueux - Présentation d'outil d'oral, Bergerac. - Repères sur la formation de base, Bergerac - Pédagogie de l'oral et de l'écrit en Formation de base (4 journées), Bergerac.	
<u>Novembre</u>	
- Une demi-journée à l'Espace Documentaire, Périgueux. - Une demi-journée à l'Espace Documentaire, Bergerac. - Présentation d'outil d'oral, Périgueux.	

<u>Septembre</u>	<u>Lot-et-Garonne</u>
Repères sur la formation de base, Villeneuve/Lot	
<u>Octobre</u>	
- Présentation d'outil d'oral, Bon Encontre. - Présentation d'outil d'oral, Villeneuve sur Lot.	
<u>Novembre</u>	
- Une demi-journée à l'Espace Documentaire, Agen. - Une demi-journée à l'Espace Documentaire, Villeneuve sur Lot.	
<u>Décembre</u>	
- Atelier d'écriture, Agen. - Atelier d'écriture, Villeneuve sur Lot.	

<u>Septembre</u>	<u>Landes</u>
Repères sur la formation de base, Mt-de-Marsan	
<u>Octobre</u>	
- Repères sur la formation de base, Dax - Une demi-journée à l'Espace Documentaire, Mont-de-Marsan. - Présentation d'outil d'oral, Mont-de-Marsan.	

<u>Septembre</u>	<u>Pyrénées Atlantiques</u>
Une 1/2 journée à l'Espace Documentaire, Pau.	
<u>Octobre</u>	
- Repères sur la formation de base, Bayonne - Présentation d'outil d'oral, Bayonne. - Présentation d'outil d'oral, Pau.	
<u>Novembre</u>	
Présentation de démarches autour de l'écrit, Bayonne.	
<u>Décembre</u>	
- Présentation de démarches autour de l'orthographe, Pau. - Une demi-journée à l'Espace Documentaire, Bayonne.	

Profitez des demi-journées organisées dans les Espaces Documentaires de chaque département pour rencontrer les conseillères pédagogiques.

Prenez contact avec le CLAP au 05 57 01 56 90.

Espaces Documentaires

Le « Centre Ressources Illettrisme » est destiné aux associations, organismes, services de l'État ou des Collectivités Territoriales qui interviennent dans l'orientation, la formation et l'insertion sociale et professionnelle des publics adultes, immigrés ou non, ne maîtrisant pas la langue française et les savoirs de base.

Dans le cadre de partenariat, le Centre Ressources Illettrisme d'Aquitaine a mis en place des espaces documentaires dans les Départements de la région. Les fonds documentaires sont spécialisés dans les savoirs de base.

On peut y emprunter 5 documents simultanément ; le prêt est gratuit, un chèque de caution est demandé.

DORDOGNE

B.D.P (Contact : Mme Jocelyne Leroy)

2 et 4, Rue Albert Pestour 24000 PERIGUEUX

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h

 05 53 53 65 56 Fax 05 53 35 08 72

DORDOGNE

L'Atelier

15, Rue Neuve d'Argenson 24100 BERGERAC

 05 53 57 78 26 Fax 05 53 57 21 66

LOT- ET- GARONNE

Mission Locale (Contact : Mlle Virginie Le Corre)

110, boulevard de la Liberté 47000 AGEN

Lundi et jeudi 13h30-17h30, Mercredi 9h-12h,

 05 53 47 23 32 Fax 05 53 47 56 62

LOT- ET- GARONNE

Mission Locale (Contact : Mme Marianne Julien)

13, rue Darfeuille 47300 VILLENEUVE SUR LOT

Jeudi 14h-17h, vendredi 10h-12h et 14h-17h

 05 53 40 06 02 Fax 05 53 40 40 08

PYRENEES - ATLANTIQUES

Mission Locale (Contact : Mme Muriel Hiriart)

74, rue d'Espagne 64100 BAYONNE

Du lundi au jeudi, 8h-12h et 13h-18h

 05 59 59 82 60 Fax 05 59 25 65 44

PYRENEES - ATLANTIQUES

Mission Locale (Contact : Mme Josiane Viaud)

Complexe République, 1er étage 64000 PAU

Les matins, sauf le mercredi.

 05 59 98 90 40 Fax 05 59 98 90 49

LANDES

CDDP (Contact : Mme Nadine Arménio)

614, rue du Ruisseau 40000 MT-DE-MARSAN

Tous les jours de 8h à 12h et de 13h à 17h

 05 58 75 43 11 Fax 05 58 06 29 18



Mission Locale opérationnelle.

Sur place, **suivre les points bleus** pour accéder à l'Espace Documentaire du CLAP.

GIRONDE

CLAP / Centre Ressources Illettrisme

223, avenue d'Arès 33200 BORDEAUX

 05 57 01 56 90 Fax 05 57 01 56 99

Lundi : 8h30-12h30 / 13h30-17h30

Mardi et Jeudi : 8h30-12h30 / 14h-18h

Mercredi : 13h30-17h30

Vendredi : 8h30-12h30

Fermé le mercredi matin et vendredi après-midi

CLAP Centre Ressources Illettrisme

223, Avenue d' Arès 33200 BORDEAUX

Téléphone : 05 57 01 56 90

Télécopie : 05 57 01 56 99

Messagerie : cri@clap-so.org

www.clap-so.org

Puis rubrique « Centre
Ressources Illettrisme »

Vues sur Cours :

Directeur de la Publication : *Pascal PILET,*

Responsable de la Publication : *Yves GUEGAN.*

Imprimé par nos soins, ISSN : 1621-5699